

JIM

JOURNAL D'INFORMATIONS MUNICIPALES D'ANNEMASSE



N°98

La Ville et Vous

Mars-Avril
2005



Les 3 Places...

PAGES 6-7 **DOSSIER**

Page 3

URBANISME

Une nouvelle école pour le centre-ville

Page 4

ACTUALITÉ

Romagny : en 2005 la Ville s'engage

Page 8

CULTURE

Le Teatro Malandro en résidence à Annemasse

Page 10

JEUNESSE

Festimôm' à l'heure du Moyen Âge



Le Projet d'Agglomération Transfrontalière Franco-Genevoise

Pendant longtemps, Genève s'est organisée sans prendre vraiment en compte les territoires français voisins qui, eux-mêmes, vivaient surtout dans une réflexion communale d'opportunité. C'est ainsi que telle commune acceptait des carrières, ou des constructions, ou des dépôts, ou tel ou tel autre élément susceptible de lui apporter, à partir des besoins genevois, quelques ressources. Les citoyens utilisaient aussi très largement l'effet d'aubaine que représentait une embauche genevoise et le statut de frontalier.

Lorsqu'on regarde d'autres villes, Grenoble par exemple, dans son territoire français, ou Berne, dans son territoire suisse, on s'aperçoit que les aménagements ont été concertés et cohérents jusqu'à 30, 40, parfois 50 km du centre de la ville principale : cohérence des établissements de santé qui desservent tout le périmètre, des établissements scolaires, des transports, etc, harmonie des situations sociales et des salaires gérés dans la même monnaie...

Rien de tel à Genève et dans son environnement. La frontière est si proche du centre-ville que deux administrations ont coexisté de part et d'autre : deux monnaies, des situations salariales et sociales très hétérogènes, des systèmes de transports sans cohérence, une politique du logement et de l'occupation des sols qui fluctue en fonction de la conjoncture...

Nous entrons dans une nouvelle époque où deux opportunités se rejoignent : Genève a besoin d'espaces, et la France voisine a besoin de développements. Nous pouvons à partir de là combiner nos projets dans l'intérêt général. C'est le sens qu'aura le PROJET D'AGGLOMÉRATION. Il a été décidé de le faire dans les meilleurs délais (ils représentent tout de même deux ans de travail au moins). Ses maîtres d'ouvrage sont le Conseil d'État Genevois d'une part, pour le côté suisse et, pour le côté français, l'ARC du Genevois, cette association que les Élus ont créée pour rassembler tous les établissements publics de coopération intercommunale (c'est-à-dire toutes les communes associées) de Divonne à Douvaine, dans un grand croissant territorial où les Élus français peuvent aujourd'hui parler d'une seule voix.

Un bureau technique a été constitué pour diriger ce travail, qui s'effectuera en liaison avec les deux Conseils Généraux de l'Ain et de la Haute-Savoie, la Région Rhône-Alpes, et bien entendu, les Préfectures. Karine BATTEL, côté français, et Philippe BRUN, côté genevois, sont les pilotes de ce travail qui sera porté à la connaissance des populations. Car il est important de recueillir l'avis des citoyens sur leur avenir.

Robert BORREL

Maire d'Annemasse et Président de l'ARC

Annemasse, ville hors AGCS

Le Conseil Municipal, par délibération du 30 septembre 2004, a proclamé le territoire de la commune hors AGCS (Accord Général sur le Commerce des Services).

A l'instar de plus de 60 collectivités en France (régions, départements, communes) et en cohérence avec la politique qu'elle mène en faveur du commerce équitabe, de la solidarité avec les plus pauvres de la planète et du slogan

« Le monde n'est pas une marchandise », la majorité du Conseil Municipal a accepté la proposition du Maire de proclamer Annemasse, ville hors AGCS.

Accord préparé et négocié en secret par l'Union Européenne et l'Organisation Mondiale du Commerce, l'AGCS a pour but d'ouvrir à la concurrence la totalité des services,

qu'ils soient publics ou privés. Ces services sont le plus souvent soutenus par les collectivités à l'aide de subventions, pour les rendre accessibles au plus grand nombre : bibliothèques, restauration scolaire, théâtres, etc. Mais c'est aussi La Poste, la santé, les transports qui sont directement visés.

Les Élus, pas davantage que les populations, ne sont tenus informés de ces négociations.

Cependant les dispositions éventuelles de cet accord limiteraient considérablement toute politique économique et sociale voulue par les Élus, en direction de leurs concitoyens.

Il est donc évident que les Élus annemassiens ne sauraient accepter ces restrictions, voire ces obstacles à la politique qu'ils conduisent depuis de nombreuses années en matière de subventions aux associations, de tarification à caractère social des Services, d'aides au logement, de soutien à la culture, etc.

Jean PELLISSIER, Premier Adjoint

Sommaire

Édito

Urbanisme

Centre-ville : une nouvelle école pour 2008

Actualité

Romagny : un programme à court, moyen et long terme
- Publicité et enseignes : nouvelle réglementation
- Un projet FISAC à l'étude

Dossier : Les 3 Places...

Culture

PATAP : le festival des fous de théâtre
- Résidence du « Teatro Malandro » à Château Rouge
- Festival « Dansez ! » 2005

Jeunesse

8^{ème} Festimidi
- Portes ouvertes au LP Le Saive

Expression politique des groupes minoritaires du Conseil Municipal

Agenda Flash Back



Une nouvelle école pour le centre-ville

Situé rue Naly, le sixième groupe scolaire annemassien devrait ouvrir ses portes à la rentrée 2008.

L'image de bien d'autres domaines, les équipements scolaires doivent suivre les évolutions de la ville. Le développement actuel d'Annemasse et la saturation d'un certain nombre de classes ont fait apparaître la nécessité de construire un nouveau groupe scolaire pour le centre-ville. Ce futur équipement sera situé au bout de la rue Naly. Il devrait accueillir plus de quatre cents élèves et sera l'annonce des constructions de la partie sud-ouest de l'espace Étoile-Annemasse-Genève.

14 classes, 420 élèves, un Service Périscolaire, un gymnase,...

Le groupe de travail réunissant l'ensemble des partenaires concernés (Élus, Techniciens, Services Municipaux, représentants des Parents d'Élèves et de l'Éducation Nationale) vient de mettre au point un programme organisationnel et technique.

D'une surface utile de plus de 2700 m², le nouvel ensemble scolaire rassemblera une école élémentaire de 9 classes et une école maternelle de 5 classes. En raison des contraintes liées au terrain, il comprendra 2 ou 3 niveaux.

Une démarche Haute Qualité Environnementale

Conformément à ses engagements dans le cadre de l'Agenda 21, la Ville a souhaité développer une démarche Haute Qualité Environnementale (HQE) sur cette

opération. Un classement des quatorze cibles en fonction des performances à atteindre a été réalisé. Les principales cibles retenues pour ce projet sont : gestion de l'énergie, confort visuel, systèmes et procédés de construction, chantier à faibles nuisances, gestion de l'eau, gestion des déchets d'activités, gestion de l'entretien et de la maintenance, confort hygrothermique,...

Les trois ateliers d'architecture sélectionnés en juin 2004 ont rendu leur copie début mars.

L'attribution du marché de maîtrise d'œuvre par le Conseil Municipal devrait intervenir au cours de l'été 2005. Suivront les études du projet retenu, les consultations, le choix des entreprises et la réalisation des travaux proprement dits.

D'après le calendrier mis en place, le nouveau groupe scolaire du centre-ville devrait ouvrir ses portes aux petits Annemassiens à la rentrée 2008.



D'ici à 2008, le parking de la rue Naly laissera place à un nouveau groupe scolaire pouvant accueillir plus de 400 enfants.

Le projet en quelques dates

JUIN 2004

- Sélection de 3 ateliers d'architecture chargés des études préalables

ÉTÉ 2005

- Attribution du marché de maîtrise d'œuvre par le Conseil Municipal

FIN 2005 / DÉBUT 2006

- Réalisation des études

SEPTEMBRE 2006

- Approbation du dossier de consultation

DÉCEMBRE 2006

- Choix des entreprises

DÉBUT 2007

- Début des travaux

JUILLET 2008

- Livraison du bâtiment pour la Rentrée Scolaire de septembre

ET SI VOUS DONNIEZ VOTRE AVIS !

Dans le dernier Journal d'Informations Municipales, un questionnaire à nous retourner vous a été proposé afin que vous puissiez donner votre avis et nous aider à rendre la lecture du JIM encore plus agréable. De nombreux questionnaires nous sont déjà revenus. Les conclusions de cette « enquête » seront prochainement publiées dans les colonnes du JIM. Si vous n'avez pas renvoyé votre questionnaire, vous pouvez encore le faire. Il vous reste quelques jours. Aussi, nous tenons à remercier vraiment les lecteurs ayant consacré quelques minutes à cette « enquête ».

DÉCLAREZ VOS REVENUS SUR www.impots.gouv.fr

L'administration fiscale se modernise et travaille à simplifier les démarches des usagers. Dans cette perspective, le ministère de l'Économie et des Finances propose à l'ensemble des administrés de faire leur déclaration de revenus par Internet (www.impots.gouv.fr).

Il existe trois bonnes raisons de déclarer vos revenus en ligne : une réduction d'impôt de 20 euros, un délai supplémentaire et la possibilité d'éditer un accusé réception de votre déclaration.

PÉRICENTRIQUE

Appelons-la Émile Zola



Avenue Émile Zola. Tel sera le nom de la voie nouvellement créée entre la rue du Baron de Loë et la Place de la Gare.

Chef de file des écrivains naturalistes, Émile Zola (1840-1902) a laissé une œuvre colossale. Il est notamment l'auteur de la série « Les Rougon-Macquart, histoire naturelle et sociale d'une famille sous le Second Empire ». En pleine gloire, Zola dénonça les irrégularités du procès de Dreyfus en faisant paraître dans L'Aurore, sa célèbre lettre « J'accuse » (1898). Ouverte partiellement à la circulation, l'avenue Émile Zola constitue une étape importante dans la réalisation du Péricentrique. Au terme des aménagements nécessaires (création des ronds-points rue du Baron de Loë et route d'Etrebrières), le centre-ville sera libéré du trafic de transit orienté, alors, vers ce nouveau « Tour de Ville ».

CHABLAIS-GARE

Une permanence au Complexe Martin Luther King

La concertation relative au réaménagement du quartier Chablais-Gare est en marche. Depuis le mois de janvier, **Christophe Amoud**, représentant la société ADIM GTM et **Marc Rolinet**, architecte, se tiennent à la disposition des propriétaires concernés et des personnes intéressées par l'opération afin de répondre à leurs interrogations et d'enregistrer leurs suggestions. Dans cette optique, ils assurent une permanence **tous les lundis après-midi (de 15h à 18h)** au Complexe Martin Luther King. Toutes les personnes désirant disposer d'informations complémentaires sur le dossier sont invitées à se rendre à cette permanence **jusqu'à mi-avril**. Après cette date, Christophe Amoud et Marc Rolinet resteront à la disposition des habitants mais les rencontres se feront alors sur rendez-vous.



POUR PRENDRE RENDEZ-VOUS
ADIM Lyon 04 72 78 36 00
du lundi au jeudi (Demander Peggy)

Romagny-sous-Cassan
En 2005,
la Ville s'engage

Après avoir étudié les demandes formulées par les habitants du quartier, la Ville annonce le programme des réalisations envisagées.

Après les deux réunions publiques de novembre 2003 et mars 2004, des habitants volontaires ont participé aux groupes de réflexion chargés d'élaborer des propositions à court, moyen et long terme pour améliorer le cadre de vie de leur quartier. Après étude des projets proposés par les groupes de réflexion, la Ville s'est engagée à réaliser un certain nombre d'aménagements dès 2005.

destinée à l'ensemble du quartier, elle comportera un toboggan, deux jeux à ressorts et un jeu type manège avec sol souple sous les jeux) et l'extension de celle située à proximité de la MJC de Romagny seront réalisées. La réalisation d'un petit espace composé d'une structure de quatre jeux à ressorts, d'une barrière de protection et d'un sol souple est aussi prévue rue de la Bruyère. Un emplacement réservé aux chiens sera enfin mis en place rue du Merle.



Outre l'aménagement d'un « tourne à gauche » dans la rue de Romagny (en direction de la rue du 18 août), **un espace convivial sera créé derrière la ferme « Chalut »**. L'aménagement de cet espace, destiné à l'organisation de pique-niques, comprend la pose d'une table et de deux bancs, la reprise du sol en stabilisé et la pose de deux banquettes sur les murettes existantes. L'installation d'un barbecue est également envisagée, après concertation avec les riverains. **Aménager des espaces de jeux pour les enfants** est l'autre grand projet de 2005. La création d'une aire de jeux rue du Merle (fermée par une clôture et

L'ensemble de ces aménagements, programmé pour l'année 2005, est estimé à 100 000 euros environ. Après leur réalisation, une nouvelle réunion publique sera organisée.

A moyen et long terme...

A moyen terme, c'est à dire en 2006, un terrain multisports sera installé à la place du terrain de basket. Avant sa mise en œuvre, ce projet fera l'objet d'une réflexion complémentaire avec les jeunes du quartier et les responsables de la MJC de Romagny. La **restructuration de l'espace situé entre le terrain de foot et l'habitat pavillonnaire de**

la rue du 14 juillet sera également au programme de 2006. Préalablement, les habitants devront préciser leur demande quant au devenir de cet espace. A long terme (2007 et au-delà), le demi-tour au fond de la rue des Lilas devrait être réalisé. Cet aménagement reste cependant conditionné aux acquisitions foncières nécessaires.

Des travaux urgents déjà réalisés

Parallèlement au travail des groupes de réflexion, des habitants ont effectué, avec les Élus et plusieurs Services municipaux, une visite technique du quartier destinée à repérer les travaux les plus urgents. Après cette visite, les travaux suivants ont été réalisés : pose d'un point d'eau à l'extérieur de la MJC (près du terrain de foot), pose de bancs sur l'espace central de la rue de la Bruyère, réalisation de places de stationnement pour handicapés, création de places de stationnement supplémentaires rue des Lilas et remise en peinture des murets situés au fond de celle-ci.



Publicité et enseignes :
respecter l'environnement urbain

Assurer une meilleure intégration des enseignes aux façades des constructions, tel est l'objectif du nouveau règlement adopté le 14 octobre 2004.

environnementaux, qu'ils soient architecturaux ou paysagers, dans l'installation des dispositifs publicitaires ou d'enseignes en milieu urbain. Depuis le 19 octobre 2004, date d'application du nouveau règlement, cette disposition s'applique sur l'ensemble du territoire communal aussi bien pour la pose d'un nouveau dispositif que pour la modification ou le remplacement d'une enseigne existante. Conformément à la loi, une demande préalable auprès

des Services Municipaux est, rappelons-le, obligatoire avant d'installer un dispositif d'enseigne. A défaut, les contrevenants s'exposent à des sanctions pénales et financières prévues par le Code de l'Environnement.

PLUS D'INFORMATIONS
Service Application du Droit des Sols
www.mairie-annemasse.fr
Rubrique Urbanisme/Environnement

Dans un souci de respect de l'environnement urbain et compte tenu des remarques émises lors des réunions du Forum 21, un nouveau règlement sur la publicité, les enseignes et pré-enseignes commerciales a été adopté fin 2004. Bien que modifiée une première fois en 1994, la réglementation mise en œuvre dès 1984, s'avérait, en effet, nettement insuffisante pour garantir la prise en compte des critères



Un projet FISAC à l'étude

Annemasse étudie actuellement la faisabilité d'un projet FISAC destiné à maintenir et développer le commerce et l'artisanat de proximité.

Le Syndicat d'Études du Genevois Haut-Savoie (SEGH), dans le cadre de ses missions, a confié à la Maison de l'Économie Développement, la réalisation d'une étude pour la mise en place d'une procédure FISAC sur son territoire. Le Fonds d'Intervention pour les Services, l'Artisanat et le Commerce (FISAC) est un outil d'accompagnement dont l'objectif est la créa-

tion, le maintien, la modernisation et l'adaptation des entreprises artisanales, commerciales ou de services en zones urbaines ou rurales. Ce fonds est abondé par la Taxe d'Aide au Commerce et à l'Artisanat, versée par les grandes surfaces de plus de 300 m².

Soutenir des actions collectives d'animation

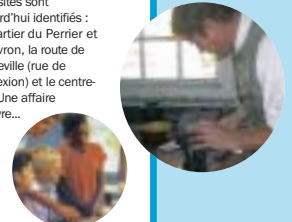
Les projets financés par le FISAC sont montés en part-

merçants « J'aime Annemasse » sur la faisabilité d'un projet FISAC sur son territoire.

Trois sites sont aujourd'hui identifiés : le quartier du Perrier et de Livron, la route de Bonneville (rue de l'Annexion) et le centre-ville. Une affaire à suivre...



Annemassiens concernés cette année pour leur accueil et leur disponibilité. 96% d'entre eux ont, en effet, répondu à l'enquête réalisée.



MERCI AUX ANNEMASSIENS

Le recensement, c'est terminé pour cette année. Conformément à la nouvelle méthode de comptage mise en place par l'Insee, 8% de la population annemassienne ont été recensés entre le 20 janvier et le 24 février dernier.

A cette occasion, la Ville d'Annemasse remercie l'ensemble des

... Un lieu de vie en centre-ville

Paysage hétéroclite essentiellement occupé par du stationnement, les « 3 Places » sont en pleine mutation...

Annessasse est en plein développement. La rénovation du quartier Chablais-Gare est en marche, les travaux du Péricentrique vont bon train et les études relatives au projet Étoile Annessasse-Genève sont en cours. Mais c'est sans doute la concertation sur le réaménagement des 3 Places qui, ces dernières semaines, a suscitée les réflexions les plus passionnantes. Au fil des réunions, un projet d'urbanisme de qualité a été esquissé.

Les fruits de la concertation

Vaste espace public de 25 000 m², les 3 Places (place des Marchés, place Clemenceau et place de la Libération) constituent le cœur d'Annessasse. Elles n'en demeurent pas moins, aujourd'hui, un paysage hétéroclite et disgracieux se présentant comme un immense parking à ciel ouvert. Leur embellissement correspond à un engagement politique de longue date. Aussi, la volonté exprimée d'y implanter le siège de la Communauté de Communes de l'Agglomération Annessassienne (2C2A) constitue une réelle opportunité pour entamer l'aménagement de ce qui doit devenir un véritable espace de vie. Afin que chacun puisse enrichir la réflexion autour du projet, un **processus de concertation a été mis en œuvre à partir de novembre 2004**. Trois réunions publiques ont permis de recueillir vos suggestions et de



En partie minéralisée, la place de la Libération continuera à accueillir le marché bihebdomadaire.

Libérées du stationnement grâce à la construction d'un parking souterrain, les places sont entièrement réa-

ménagées. **Minéralisée, la place de la Libération continuera d'accueillir le marché bihebdomadaire** et favorisera le développement d'activités festives. Un accompagnement du bâtiment, des espaces arborés comprenant des pièces d'eau, un mail planté et des espaces de jeux sont implantés sur la place des Marchés. Grâce à un traitement paysager particulier, la place Clemenceau se présente comme un vaste espace vert à proximité des écoles. En 2008, le péricentrique est terminé. Sa réalisation a permis la mise en place d'un nouveau plan de déplacement au niveau de la commune. C'est ainsi que les accès aux écoles ont été sécurisés, un aménagement semi-piétonnier de la rue Charles Dupraz réalisé et une réduction du trafic sur la rue Jules Ferry opérée. En quelques années, le secteur des 3 Places est devenu un lieu de vie en centre-ville.

Mais revenons en 2005. Le processus de concertation est achevé. Reste désormais à parfaire la mise en forme du programme compte tenu des contributions apportées par les Annessassiens, avant que le concours d'architectes ne soit lancé.

La place centrale de l'agglomération

Forte de 60 000 habitants, l'agglomération annessassienne se trouve intégrée de fait dans l'agglomération transfrontalière franco-genevoise qui totalise aujourd'hui près de 750 000 habitants. Si la structure urbaine de l'agglomération est encore inachevée (hésitant entre campagne, bourg, bâti de ville, et immeubles), la vocation urbaine de cet ensemble est indéniable. Dès lors il convient de mettre en valeur et développer les fonctions centrales de la région annessassienne. De ce point de vue là encore, l'implantation du siège de la Communauté de Communes est une opportunité sans précédent. Ce projet d'implantation au cœur de l'agglomération et au centre-ville d'Annessasse s'inscrit dans une dynamique globale. Accueillir le siège de la 2C2A, c'est contribuer au renforcement du pôle urbain de la ville centre. C'est aussi et surtout concourir à l'affirmation d'une identité annessassienne.



nécessaires pour que cette portion de ville devienne la place centrale de l'agglomération.

La place centrale de l'agglomération

Forte de 60 000 habitants, l'agglomération annessassienne se trouve intégrée de fait dans l'agglomération transfrontalière franco-genevoise qui totalise aujourd'hui près de 750 000 habitants. Si la structure urbaine de l'agglomération est encore inachevée (hésitant entre campagne, bourg, bâti de ville, et immeubles), la vocation urbaine de cet ensemble est indéniable. Dès lors il convient de mettre en valeur et développer les fonctions centrales de la région annessassienne. De ce point de vue là encore, l'implantation du siège de la Communauté de Communes est une opportunité sans précédent. Ce projet d'implantation au cœur de l'agglomération et au centre-ville d'Annessasse s'inscrit dans une dynamique globale. Accueillir le siège de la 2C2A, c'est contribuer au renforcement du pôle urbain de la ville centre. C'est aussi et surtout concourir à l'affirmation d'une identité annessassienne.

Une exposition en Mairie

Le projet des « 3 Places » s'expose actuellement dans le hall de l'Hôtel de Ville. Cette exposition rend compte des débats issus de la concertation et intègre les éléments produits par les urbanistes compte tenu des contributions



CONCERTATION DES 3 PLACES

apportées par les Annessassiens. Enrichie au fil des réunions publiques, elle permet de mieux appréhender les enjeux liés à l'aménagement des 3 Places.



La place Clemenceau au début des années 50...

Différents scénarios : un seul retenu...

Les urbanistes ont présenté à partir du schéma général d'aménagement, différents scénarios quant à l'implantation des équipements préconisés. Au terme de la concertation, un seul a été retenu.

Le bâtiment de la 2C2A est implanté selon un axe Est-Ouest en réponse au bâti-

ment de la rue Pasteur. Il compte 5 étages au-dessus d'un rez-de-chaussée (R+5). Les autres équipements sont réalisés en rez-de-chaussée de ce bâtiment sur environ un tiers de la place des Marchés. Au bord de la rue des Amoureux, un parvis est dégagé afin d'offrir une mise en perspective du bâtiment. La place Clemenceau est transformée en un vaste espace vert.



Petit historique du projet

1948
Acquisition des terrains dénommés « Stade Flôquet »

1974
Le contrat « Ville Moyenne » prévoit une opération n°2 dénommée « aménagement des trois places » consistant en l'organisation d'un concours d'idées

1981-1982
Concours des trois places. Richard Plotier architecte, est déclaré lauréat du concours

DEPUIS 1999
Une réflexion est menée sur la nécessité de construire un nouveau siège social pour la 2C2A

JUIN À NOVEMBRE 2003
Etude de sites pour l'implantation du siège de la 2C2A et proposition d'implantation du bâtiment sur la place des Marchés

24 MARS 2004
La 2C2A accepte le principe de la construction du futur siège social sur la place des Marchés

7 JUILLET 2004
La 2C2A approuve le programme du nouveau siège

20 JANVIER 2005
La Ville d'Annessasse accepte le principe d'implantation du siège de la 2C2A sur la place des Marchés

Patafolez comme il vous plaira !

Le festival des fous de théâtre est de retour du 27 au 29 mai.

Initiée et coordonnée par le Théâtre du Printemps 6^{ème} édition du Forntemps Annemassien du Théâtre et de l'Animation sans Frontière (PATAF) ne manquera pas de surprises. Le thème, à lui seul, est déjà tout un programme : « Oser l'Espoir dans l'écriture théâtrale d'aujourd'hui ? ». Un Forum transféré des Auteurs Dramatiques, des spectacles non professionnels de qualité, sélection-



nés en France et en Suisse, ainsi que de nombreuses animations tenteront de faire le

tour de la question. **Pour permettre au plus large public possible de profiter au maximum des manifestations, tous les spectacles seront gratuits.** Les compagnies feront le « Chapeau » à la sortie. Cette année encore, le festival vise à favoriser les rencontres et les échanges entre le public, les professionnels du théâtre et les auteurs dramatiques contemporains. L'autre objectif étant de développer des animations et des formations concernant le théâtre, **des stages transversaux - Art du Spectacle, Corps en fête - seront, en effet, organisés du 21 au 29 mai en un cycle de deux**

week-ends. Ils proposent une approche positive et diversifiée du travail théâtral.

S'annonçant très riche, le programme complet de la manifestation sera disponible dès la mi-avril.

Si, par ailleurs, vous souhaitez vivre l'aventure 2005 « de l'intérieur », n'hésitez pas à venir rejoindre l'équipe de bénévoles.

RENSEIGNEMENTS & INSCRIPTIONS
www.theatretorrent.org
04 50 43 58 50

Naissance d'un nouveau Don Juan ...

Pendant sept semaines, l'espace résidence de Château Rouge a ouvert ses portes au Teatro Malandro et à la création d'El Don Juan.

Après avoir reçu la visite de la vieille dame en octobre 2004, c'est avec émerveillement que Château Rouge a accueilli en résidence toute l'équipe ar-

tiste du Teatro Malandro. Du 3 janvier au 21 février dernier, la compagnie genevoise dirigée par Omar Porras a investi le centre culturel annemassien pour travailler à la création d'un Don Juan largement inspiré de l'oeuvre de Tirso de Molina. Dans l'espace de résidence, ont été créés les décors, les costumes, les accessoires ainsi que les instruments de musique et les masques chers à l'esprit « malandrin ». Au total, c'est une trentaine de personnes (artisans, interprètes, musiciens et metteur en scène) qui a travaillé pour donner naissance à l'univers d'El Don Juan imaginé par Omar Porras. **Après une première - au Théâtre de la Ville à Paris le 6 mars, une tournée**



AnnemasseEnPhoto VOIR FLASH BACK PAGE 12

en France et en Suisse est déjà programmée. Et El Don Juan fera escale à Annemasse en janvier 2006...

Rencontre avec les scolaires

Confirmant Château Rouge comme lieu de création théâtrale, cette résidence a aussi été l'occasion d'un travail pédagogique avec les jeunes, notamment les scolaires, sous forme d'initiation ou d'ateliers pouvant déboucher sur une réalisation. Ainsi, plusieurs rencontres ont eu lieu entre le Teatro Malandro et les élèves du Lycée des

Gilières qui travaillent cette année sur Don Juan. Au programme : visite des ateliers, échanges avec les différents artisans et les comédiens, présentation de la compagnie et du projet en cours de réalisation... Afin de poursuivre la rencontre autour du mythe de Don Juan, Château Rouge travaille à la mise en place d'un projet de sensibilisation pluridisciplinaire pour la rentrée scolaire 2005. Destiné aux collèves et lycées, il se déroulera de septembre à janvier 2006 et devrait réunir théâtre, musique, arts plastiques et cinéma.

En Bref

VILLA DU PARC

Une journée particulière

Dans le cadre de la **Convention de Coopération Culturelle entre Annemasse et Genève**, la Villa du Parc invite le Fonds d'Art Contemporain de la Ville de Genève (FMAC) à présenter une sélection d'œuvres parmi les plus marquantes de sa collection. Du **2 avril au 4 juin 2005**, ce parcours permettra de découvrir le travail de différentes générations d'artistes, actifs sur un plan local ou international, qui font vivre et influencent la scène artistique genevoise depuis les années 60, le FMAC a élargi sa collection à tous les domaines des arts plastiques. Aujourd'hui constitué d'environ deux mille pièces, il se caractérise, entre autre, par la présence d'artistes pionniers de l'art vidéo. Deux projections-débats organisées les vendredis 8 avril et 20 mai en collaboration avec Ciné-Actuel (MJC Centre), proposeront un choix de vidéos dont la programmation a été confiée à l'artiste genevois Jérôme LEUBA. **Le vernissage de l'exposition aura lieu vendredi 1^{er} avril dès 18h30.**

RENSEIGNEMENTS

Villa du Parc 04 50 38 84 61
www.villaduparc.com

BIBLIOTHÈQUE

Festival du livre jeunesse...

19, 20 et 21 mai 2005

« Livre-toit : habiter, cohabiter » est le thème retenu cette année. Si le point fort du festival reste la rencontre avec les auteurs, vous trouverez également des expositions, de la poésie, du slam et de très nombreux animations parmi lesquelles : *Ma rue*, spectacle de l'École de Musique d'Annemasse ou *Zimnaghe*, en mémoire et en photos des habitants d'Annemasse se souvenant. Ils ont participé à un atelier d'écriture tout au long de l'année à la bibliothèque et présenteront leurs témoignages le vendredi 20 à 10h et le samedi 21 à 11h dans le hall de l'Hôtel de Ville. **L'inauguration du Festival aura lieu le jeudi 19 mai à 18h, Place de l'Hôtel de Ville.**

PLUS D'INFORMATIONS

Bibliothèque Pierre Goy 04 50 95 89 09

Invitation à Dansez !

Annemasse vivra au rythme du Festival « Dansez ! » du 31 mars au 9 avril. Entre autres représentations, laissez-vous surprendre par la dernière création de Denis Plassard ou encore par l'univers original du Lotorama.



Les installations...

Une soirée Lotorama

Tout aussi étonnant, l'univers du Lotorama vous sera dévoilé le **samedi 9 avril**. Danseur et artiste aux multiples facettes, Florent Otello, vous a concocté une soirée originale inspirée d'un « loto-spectacle » où chacun déambule à la découverte des six performances « gagnées » au grappage de son carton ! Danseur, chanteur, acrobate, conteuse, marionnettiste ou plasticien vous attendent dans différents espaces de Château Rouge. Si un seul Lotorama est prévu, les installations sont présentes à Château Rouge pendant tout le festival.

Plus que jamais surprenant, « Dansez ! » 2005 est plus qu'un événement. C'est une invitation. **L'inauguration du festival aura lieu jeudi 31 mars à 18h30 au Café de Château Rouge.**



Denis Plassard et la Compagnie Propos explorent l'œuvre d'Eugène Iabiche.

Qualité et diversité. Voilà ce qui caractérise cette année l'événement chorégraphique annemassien. C'est *L'Affaire de la rue de Lourcine*, vaudeville policier signé Eugène Iabiche, qui sert de prétexte à la nouvelle création du chorégraphe lyonnais Denis Plassard.

Au lendemain d'un banquet, le rentier Lengluem se réveille la bouche pâteuse, sans aucun souvenir de sa fin de soirée. Il découvre soudain, dans son propre lit, l'un des convives de la veille, un certain Mistingue. Tous deux ont les mains noires et du charbon dans les poches... Denis Plassard utilise la ges-



... du Lotorama sont présentées à Château Rouge...



... jusqu'au 9 avril.

RÉSERVATIONS

www.chateau-rouge.net
04 50 43 24 24

STAGE CONTE

Vous avez envie de raconter des histoires de 4 ans et plus ? Un stage organisé par la MJC Centre vous est proposé. Ce stage aura lieu le **samedi 16 avril** de 14h à 19h et le **dimanche 17 avril** de 9h à 13h. Plus d'informations : MJC Centre 04 50 92 10 20

L'O.V.V.A. EN CONCERT

Samedi 7 mai à 20h30. L'Orchestre à Vent de la Ville d'Annemasse (O.V.V.A.), accompagné d'un orchestre extérieur, donnera un concert à Château Rouge. Une collecte au profit d'une association caritative aura lieu. L'entrée sera néanmoins gratuite. Plus d'informations : O.V.V.A. 04 50 38 84 12

Qui est le Teatro Malandro ?

Fondé en 1990 à Genève par **Omar Porras**, le Teatro Malandro, riche d'une technique à

la fois occidentale et orientale, inspirée de la biomécanique, du théâtre balinaï, indien et japonais, mêlant l'art de l'acteur, de la marionnette, du masque, la musique et la danse, possède à son actif une dizaine de créations.

Festimôm' A l'aube de l'an 1000

La MJC Centre met le village médiéval à l'honneur du 8^{ème} Festimôm'. Un événement culturel jeune public à vivre en famille du 16 au 23 avril.

INSCRIPTIONS SCOLAIRES 2005-2006

Les inscriptions scolaires ont débuté. **Pour les enfants entrant en Maternelle ou au CP, les inscriptions auront lieu jusqu'au 29 avril 2005.** Afin de procéder à l'inscription scolaire de leur(s) enfant(s), les parents domiciliés à Annemasse sont donc invités à se présenter en Mairie.

A l'aube de l'an 1000, aux abords d'une forêt mystérieuse... Un village, une princesse, des chevaliers, un dragon, des saltimbanques et... des spectacles à foison.

La 8^{ème} édition de Festimôm' ne fait pas à la tradition. Pendant une semaine, la MJC Centre sera totalement transformée. Grâce à la magie des décors, les visiteurs accéderont à un monde imaginaire fait de rencontres magiques où les rires des enfants font écho à l'étonnement des adultes. Conçu pour répondre aux attentes d'un



public diversifié, ce festival s'adresse aux enfants et à leurs parents, aux familles, aux nounous, aux papas, mamies et à leurs petits.

Ce sont des images qui défilent, des paroles qui s'envoient, de grands yeux ouverts par l'émerveillement, des éclats de sourires...

Voyager... sans voir passer le temps

+ Favoriser l'accès à la culture et remplir notre mission d'éducation populaire, tels sont les objectifs principaux de cette semaine festive - précise Philippe Colomb, Directeur de la MJC Centre.

Tous les jours de 11h à 18h30 (sans interruption), vous trouverez du cinéma, des spectacles, des ateliers de pratique et un site plural (ludothèque, bibliothèque, café des enfants, espace boutique-nique, espace Bouts

d'choux et espace multimédia). Un grand nombre d'activités qui vous permettront de voyager d'un espace à l'autre, sans voir le temps passer...

Pour débiter le festival dans la bonne humeur, une **inauguration festive ouverte à tous aura lieu le samedi 16 avril de 16h à 18h.** Damoselles, Damosseaux, n'hésitez pas. Venez rejoindre la fête du village véridique de vos plus beaux déguisements. Troubadours, jongleurs et comédiens assureront les festivités.

Le programme complet du festival est offert et déjà disponible à la MJC Centre.

RENSEIGNEMENTS & RÉSERVATIONS

**MJC CENTRE - 3, rue du 8 mai - 74100 ANNEMASSE
04 50 92 10 20**

Portes ouvertes au LP Le Salève

Le Lycée Professionnel Le Salève ouvrira ses portes aux collégiens du département le samedi 2 avril.

S'adressant particulièrement aux élèves de 3^{ème} et à leurs parents, cette Journée Portes Ouvertes permettra aux jeunes de découvrir les formations professionnelles dispensées au sein de l'établissement.

• En leur présentant les métiers auxquels notre enseignement permet l'accès, nous espérons les aider à faire un choix quant à leur orientation •

précise Jacques Carrandié, proviseur du Lycée Professionnel Le Salève.

Les secteurs de l'hôtellerie, de l'ébénisterie, de la mécanique, du décolletage seront représentés.

Au programme de 8h à 13h :

- accueil,
- visite de l'établissement,
- rencontres et ateliers avec les professeurs et les élèves du Lycée Professionnel Le Salève...



A cette occasion et avec le parrainage de l'Amicale des anciens élèves, le lycée célèbre la 60^{ème} anniversaire de sa fondation.

RENSEIGNEMENTS

**Lycée Professionnel
- Le Salève -
04 50 92 07 56**

As nos lecteurs

Conformément à la loi, les quatre groupes minoritaires du Conseil Municipal disposent d'un espace d'expression dans chaque parution de JIM. Aussi, dans le souci de préserver une égalité de traitement, nous rappelons à nos lecteurs que cette page d'expression politique doit être équitablement répartie et que chacun des groupes dispose donc d'un quart de page.

Le Comité de Rédaction

Groupe UMP

Prochain sur la liste : le quartier du Chablais

Il paraît que la ville d'Annemasse a besoin de lifting. Ce n'est pas nous qui le disons, mais bien le Maire qui la gère depuis plus de 20 ans. Nous sommes donc heureux de l'apprendre. Sauf que cela a aussi de quoi nous inquiéter. Les ratages du passé - le Clos Fleury, la ZAC du Faucigny notamment - ont coûté cher aux contribuables d'Annemasse. Dans un autre domaine, les constructions totalement hétéroclites du quartier Saint-André, dont la classification soudaine et brutale n'améliore pas l'esthétique de la ville, démontrent une fois encore la passion dévorante des élus de la majorité pour le béton. Pour notre part, nous la regrettons sans, malheureusement, avoir les moyens de la contrer.

Bétonnons, bétonnons. Et le prochain sur la liste, c'est le quartier du Chablais. C'est vrai qu'il mérite mieux que ces vernus sporadiques qui lui donnent un air certes rétro, mais peu esthétique. La rénovation réhabilitation a donc été lancée il y a quelques mois et nous l'avons votée puisque ce projet, selon nous, est nécessaire. Puis, tout d'un coup, nous apprenons que le promoteur est d'ores et déjà choisi et validé, alors même qu'aucun projet précis n'a été déterminé sur le site. Une réunion a bien eu lieu pour annoncer les choix du Maire. Des choix aussi précis que des logements, des commerces, des activités. Dans une ville, c'est somme toute une énumération assez naturelle. Rien, en revanche, sur les partis pris d'urbanisme, sur les surfaces respectives des différents usages du sol, rien sur les catégories des futurs logements, sur les engagements de la ville, etc. A l'heure de la communication, on concerte, on discute, les méthodes ont évolué avec une plus grande implication des habitants, des efforts de pédagogie, les choix sont ouverts et transparents...

A l'heure de la communication, les vingt années de mandat sont lourdes à porter. Marie-Pierre Berthier, Pascale Mayca, Philippe Marcollé, Groupe des élus UMP

CONTACT

Marie-Pierre Berthier
1, rue de l'École Maternelle
74100 ANNEMASSE

Groupe UDF

Les finances locales

Nous avons appris que la Région augmentait les impôts. Nous avons connu les augmentations de l'imposition locale du Département, Annemasse, en regard de ces mouvements haussiers, paraît bien raisonnable. Malheureusement il faut se garder d'un optimisme trop hâif. Structuellement il existe dès à présent, en germe, des causes de profond déséquilibre. D'abord les recettes : la population annemassinoise ne va rester stable, selon toute probabilité, et pourtant les recettes ront qui peu de chance d'augmenter. Les dotations de l'Etat resteront au mieux à leur niveau... au chapitre des recettes exceptionnelles la réversion des fonds frontaliers souffre de deux limites : d'une part la pérennité même de ce système, d'autre part le nombre des travailleurs frontaliers qui n'a que peu de chances d'augmenter considérablement. - Les recettes tout aussi exceptionnelles du Casino sont également fragiles : d'une part ce type d'établissement n'est jamais à l'abri des mauvais sorts, des événements récents l'ont démontré, d'autre part l'ouverture d'établissements concurrents pourrait à terme avoir quelques conséquences.

Stagnation, au mieux, récession au pire. Pour ce qui concerne les dépenses le tableau devient beaucoup plus sombre. Les deux grandes masses de dépenses, le fonctionnement d'un côté et l'investissement de l'autre, connaissent des pressions différentes, et surtout ne se maintiennent pas de la même manière. On peut réduire les investissements, mais difficilement réduire les coûts de fonctionnement. On constate en effet, d'un budget à l'autre, que la masse des dépenses de fonctionnement, qui représente en gros une moitié des dépenses totales, connaît une progression supérieure à la hausse du coût de la vie, supérieure aux autres postes de dépenses. Il est très simple alors de tracer des courbes, de dessiner des tableaux, de calculer mathématiquement les effets à long terme. Cela se résume à : terme c'est une croissance exponentielle de cette partie des dépenses, et en conséquence une source, pour le futur proche, de profond déséquilibre. Lequel se réglera simplement par... l'augmentation des recettes. Lesquelles ? La réponse est aussi simple : les seules que l'on puisse modifier, les taxes locales. Le citoyen sera mis à contribution. C'est pourquoi cette question des finances est dès à présent un enjeu politique. Et il faudrait choisir entre : maîtriser les dépenses, ou augmenter les impôts.

Une autre menace se profile : la prolifération des postes administratifs nouveaux. Les communes se regroupent ce qui génère de nouvelles structures, et dès lors, elles recrutent, elles s'équipent. Par exemple la CC2A. Plus de 200 emplois. Il lui faut un siège fonctionnel, nous offre-t-on un vrai qui nous fasse honneur (il est difficile de soutenir qu'on se rend quotidiennement dans ses locaux pour régler ses factures d'eau) et personnel ne paraît s'inquiéter qu'il soit entraîné ici de dépenses plus de 8 millions d'euros, pour l'édification du bâtiment. Cela n'est pas l'objet d'un débat, nous pensons au contraire que la question de la dépense publique, et donc de nos impôts, doit devenir l'objet d'un débat politique.

Le groupe UDF d'Annemasse.

Nous serons heureux d'accueillir toutes celles et ceux qui veulent bâtir un futur pour notre ville.

(Les fonds frontaliers constituent un système exceptionnel et désigné de redistribution des richesses. Le problème est qu'il est fragile dans un contexte international marqué par l'intermédiation des régimes d'imposition en Europe, avec en principe de paiement sur le lieu de résidence, ce qui est réglé en cas des cantons du Valais et de Vaud.

CONTACT

Jean-Pierre BENOIST, Gilles RIGAUD,
Conseillers Municipaux
7, rue de l'Éclair - 74100 ANNEMASSE
ulfannemasse@free.fr

M.N.R.

Le M.N.R., sollicité, n'a souhaité s'exprimer

F.N.

Le F.N., sollicité, n'a souhaité s'exprimer

La Ville en Flash Back

Agenda

Les permanences des Élus de la majorité ont lieu le samedi de 11h à 12h à l'Hôtel de Ville.

Merci de vous présenter à l'accueil

CONSEIL MUNICIPAL

Les jeudis 21 avril et 26 mai
Salle du Conseil - **18h30**

AVRIL

Samedi 2

SPECTACLE

« AU PAYS DES POÈMES »

Bibliothèque Municipale - **16h15**

Dimanche 10

LA HALLE AUX COLLECTIONS

Place des Marchés - De **9h à 18h**

Samedi 9 et dimanche 10

CARNAVAL

Dans les rues du Centre-Ville

Du 16 au 23

8^{ème} FESTIMÔM

MJC Centre

Dimanche 24

JOURNÉE

DE LA

DÉPORTATION

MAI

Dimanche 8

60^{ème}

ANNIVERSAIRE

DE

LA VICTOIRE

Du 19 au 21

FESTIVAL DU

LIVRE JEUNESSE

Place de

l'Hôtel de Ville

15, 21 et 22

COMPÉTITION

CANOE KAYAK

Pont d'Étrembières

Mercredi 25

JOURNÉE

INFO LOISIRS

Place de l'Hôtel de Ville

De **13h à 18h**

Du 27 au 29

FESTIVAL PATAF 2005

THÉÂTRE SANS FRONTIÈRE



Directeur de la Publication : **Dominique LACHENAL**

Rédaction - Conception : **SERVICE COMMUNICATION**

Impression : **COMMPRESS**

Photos : **SERVICES MUNICIPAUX**

Dépôt Légal : Mars 2005

Tirage : **16 000 Exemplaires**

AnnemasseEnPhoto

DU 3 JANV AU 21 FÉV

AnnemasseEnPhoto

DU 3 JANV AU 21 FÉV



AnnemasseEnPhoto



1 à 6 - Résidence-Création du Teatro Malandro. Du 3 janvier au 21 février, Château Rouge a ouvert ses portes au Teatro Malandro et à la création d'El Don Juan. Sept semaines durant lesquelles décors, costumes et autres instruments ont été créés. Après une tournée en Suisse et en France, El Don Juan sera joué à Annemasse début 2006. (Voir aussi l'article page 8).

7-3 février : Comme chaque premier jeudi du mois, la Bibliothèque a réservé un accueil exclusif aux retraités. Et les personnes présentes ont participé à « L'amour en mots » raconté par Isabelle Sauron.

8 - 15 février : Dirigé par Sophie Goyard, décoratrice, l'équipe de bénévoles travaillant aux décors du 8^{ème} Festimôm a investi les sous-sols de la MJC Centre. Leur mission : transformer les lieux en village médiéval !

9-28 février : A l'occasion de son départ en retraite, le Commandant Coudert a reçu l'hommage de Robert Borrel et de la Ville d'Annemasse lors d'une cérémonie organisée en Mairie.

10-7 mars : La Ville d'Annemasse et la Communauté de Communes de l'Agglomération Annemassienne ont répondu présentes lors du Plan Grand Froid

12-12 mars : Une cinquantaine de jeunes électeurs ont reçu leur première Carte Électorale des mains des Élus au cours d'une cérémonie organisée au Complexe Martin Luther King.

déclenché par le Préfet de Haute-Savoie. La présence de la Police Municipale et le dévouement des bénévoles ont permis de venir en aide aux plus démunis.

11-8 mars : « Femmes d'ici et d'ailleurs » était le thème choisi cette année par le collectif « 8 mars » pour célébrer la Journée de la Femme. Lecture de textes, débats, théâtre et soirée spectacle ont animé la journée.

Copyright des images par le journal local. Ne pas réutiliser.